



Note théologique et pastorale

Assemblée des évêques catholiques du Québec
Comité de théologie

N° 3

Novembre 2006

COMMUNIER OU NON AUX CÉLÉBRATIONS DE LA PAROLE? UN DISCERNEMENT À EXERCER

La situation de la vie ecclésiale est actuellement en période de changement. Elle prend des orientations diverses, souvent imprévues. Les unes enrichissent les communautés chrétiennes. D'autres manifestent la fragilité de nos institutions. Certaines obligent parfois les responsables pastoraux à s'engager sur des chemins inédits. Dans le contexte actuel de recherche de voies nouvelles d'expression liturgique et devant la pénurie de prêtres, les communautés chrétiennes sont amenées à modifier leur pratique liturgique lors de leurs rassemblements dominicaux. Ainsi est née l'Assemblée dominicale en attente de célébration eucharistique (ADACE).

Aux communautés chrétiennes qui ne peuvent célébrer l'Eucharistie dominicale, l'ADACE offre la possibilité de célébrer le Jour du Seigneur dans une assemblée liturgique. Grâce à elle, les communautés répondent à l'appel du Seigneur; elles font mémoire de sa mort et de sa résurrection. Au cours de cette célébration, les baptisés communient au Christ ressuscité dans la Parole de Dieu proclamée, ainsi que dans l'assemblée formée de leurs frères et de leurs sœurs. Ils communient au Corps du Christ parfois dans le Pain de Vie qui peut être offert. Des membres de la communauté formés et mandatés à cet effet assurent l'animation de cette célébration. L'ADACE permet alors de poursuivre la vie communautaire dans une de ses dimensions essentielles, la célébration du Jour du Seigneur.

Pour aider les responsables dans la préparation et l'animation de ces assemblées dominicales, la Conférence des évêques catholiques du Canada a publié le rituel *Assemblées dominicales*

*en attente de célébration eucharistique*¹, ainsi que des notes pastorales parues dans deux cahiers des Études canadiennes en liturgie². Le rituel propose quatre modèles de célébration : 1) célébration dominicale de la Parole, 2) célébration dominicale de la Parole avec communion eucharistique, 3) liturgie psalmique du soir, 4) liturgie psalmique du matin. On constate cependant qu'un grand nombre de communautés chrétiennes privilégient la célébration dominicale de la Parole avec communion eucharistique. Comme elles oublient systématiquement les autres formes que peut prendre l'ADACE, cette Note théologique a pour but de proposer un discernement sur l'opportunité de communier ou non aux célébrations de la Parole.

ADACE et Eucharistie

Le choix plutôt radical d'une célébration dominicale de la Parole avec communion eucharistique manifeste à quel point est grande l'attente de célébration eucharistique. Il laisse entrevoir le risque d'une perception de l'Eucharistie qui n'est pas toujours juste, surtout si une catéchèse n'a pas été donnée préalablement aux membres de la communauté. Des expressions populaires laissent soupçonner qu'on ne saisit pas toujours le véritable sens de ces célébrations de la Parole de Dieu, et même le sens de l'Eucharistie. On croit « avoir tout eu » parce qu'on a célébré une liturgie de la Parole avec une distribution de la communion. On ne voit pas ce qu'apporterait de plus la célébration du sacrement lui-même.

C'est pourquoi une éducation de la communauté à propos de la liturgie des ADACE est indispensable. Il importe d'en présenter le sens, le lien avec l'Eucharistie, la mise en œuvre, les richesses et les limites. Les ADACE correspondent à un aménagement liturgique de suppléance pour une communauté qui demeure en attente de célébrer l'Eucharistie.

L'Eucharistie ne se remplace pas! La distribution de la communion, même au cours d'une célébration de la Parole élaborée, n'équivaut pas à la célébration de l'Eucharistie. Pas plus d'ailleurs qu'un Salut du sacrement ou un temps d'adoration devant la Sainte Réserve ne peuvent remplacer l'action eucharistique.

L'action de l'Esprit dans l'Eucharistie

¹ CECC, Ottawa, 1995, 232 p. (Études canadiennes en liturgie).

² CECC, *Assemblées dominicales en attente de célébration eucharistique*, Ottawa, 1992, n° 4, 20 p. et *Notes pastorales pour les Assemblées dominicales en attente de célébration eucharistique*, Ottawa, 1995, n° 6, 47 p.

Communier durant une Eucharistie et recevoir la communion en dehors de la messe ne constituent pas des réalités identiques. À la messe, le rite de communion est à comprendre comme l'une des parties qui forment la célébration eucharistique. Il ne se présente pas comme un moment isolé de l'Eucharistie.

Le rite de communion est un sommet au cours de l'Eucharistie dans une démarche progressive. Il s'inscrit dans un ensemble qui est tout entier acte de communion. Au moment où les membres de l'assemblée mangent le pain et, éventuellement, boivent à la coupe, ils sont déjà en communion avec le Christ comme avec le Père et l'Esprit, et avec leurs frères et sœurs présents et même absents. Et ils le sont par leur participation à l'assemblée constituée au début de la célébration. Le prêtre, par son ministère de présidence, est une autre facette de leur communion à la présence du Christ. De plus, ils sont en communion lorsqu'ils écoutent la Parole de Dieu proclamée et l'accueillent dans la foi. Ils sont particulièrement en communion – et en communion sacramentelle – dans leur participation à la prière eucharistique³.

Au sommet de la prière eucharistique, l'assemblée intervient pour proclamer sa communion à la volonté de son Seigneur qui a dit : « Vous ferez cela en mémoire de moi ». À lui seul, le chant de l'anamnèse récapitule l'alliance de l'assemblée avec le Christ.

Précisons davantage. Au cœur de la prière eucharistique, les paroles du Seigneur⁴ et l'anamnèse⁵ sont encadrées par deux « épicleses », des prières pour demander l'intervention de l'Esprit Saint. D'abord, le ministre ordonné, prêtre ou évêque, impose les mains sur les offrandes pour demander au Père le don de l'Esprit. Il agit au nom du Christ comme il agit au nom de l'assemblée et de toute l'Église. Il demande :

« Sanctifie ces offrandes en répandant sur elles ton Esprit... »⁶.

³ La participation de l'assemblée à la prière eucharistique est beaucoup plus développée qu'on ne le dit souvent. C'est à l'assemblée que revient le chant de l'anamnèse au sommet de la prière. C'est encore à elle que revient le chant d'adoration à la préface quand elle s'associe aux anges et aux saints pour chanter les merveilles de Dieu dans le cosmos. C'est aussi à elle que revient l'Amen au terme de la prière, sans lequel l'ensemble de la prière ne serait pas assumé par l'assemblée. La *Présentation générale du missel romain* dit que l'assemblée se tient debout pendant la prière. Ici, « se tenir debout », c'est beaucoup plus qu'une simple rubrique; l'assemblée adopte l'attitude de la résurrection, elle « se tient » ouverte au mystère pascal qui est célébré.

⁴ Souvent appelées « paroles de la consécration ».

⁵ Réponse de l'assemblée au commandement du Seigneur : « Vous ferez cela en mémoire de moi ».

⁶ *Prière eucharistique III*. Dans la *Prière eucharistique IV*, elle se lit ainsi : « Que ce même Esprit Saint, nous t'en

Après l'anamnèse, nouvelle épiclese – ou prolongement de la première – pour demander que l'Esprit transforme l'assemblée et en fasse le corps du Christ. Le président dit :

« Quand nous serons nourris de son corps et de son sang et remplis de l'Esprit Saint, accorde-nous d'être un seul corps et un seul esprit dans le Christ. Que l'Esprit Saint fasse de nous une éternelle offrande à ta gloire, pour que nous obtenions un jour les biens du monde à venir... »⁷.

Devenir « un seul corps et un seul esprit dans le Christ », devenir « une éternelle offrande » à la gloire du Père, n'est-ce pas là demander la communion? Dans la foi, nous sommes assurés que celle-ci se réalise dans cette Eucharistie, don du Père par le Christ, avec lui et en lui, dans l'Esprit. Ainsi, lorsque nous parvenons à la communion au pain et à la coupe, nous communions non seulement au Christ, mais aussi au Père et à l'Esprit. Nous communions même les uns aux autres, puisque nous devenons ce que nous recevons, pour reprendre les mots de saint Augustin.

En mangeant le pain et en buvant à la coupe, nous vivons une communion centrée sur le Christ qui ouvre sur la Trinité et l'Église. Le rite ne se limite pas à une rencontre intime entre Jésus et celui ou celle qui communie. Il est partage de la vie de la Trinité comme de la vie de l'Église.

Ce que nous devenons au cours de la Prière eucharistique par l'action de l'Esprit nous permet de reprendre à notre compte la prière même du Seigneur. Nous osons dire en communion avec lui : « Notre Père... ». C'est encore l'action de l'Esprit qui nous habilite à nous donner la paix les uns aux autres. La paix qui découle de la Résurrection du Seigneur exprime la communion que nous devenons ensemble les uns, les unes et les autres. C'est aussi l'action de l'Esprit qui nous fait accéder à la fraction du pain pour le partage des dons de Dieu. Autant de rites de communion qui nous font rejoindre la présence réelle du Christ dans la Trinité et dans l'Église.

prions, Seigneur, sanctifie ces offrandes : qu'elles deviennent ainsi le corps et le sang de ton Fils dans la célébration de ce grand mystère, que lui-même nous a laissé en signe de l'Alliance éternelle. »

⁷ *Prière eucharistique III*. Dans la *Prière eucharistique IV*, elle se lit ainsi : « Regarde, Seigneur, cette offrande que tu as donnée toi-même à ton Église; accorde à tous ceux qui vont partager ce pain et boire à cette coupe d'être rassemblés par l'Esprit Saint en un seul corps, pour qu'ils soient eux-mêmes dans le Christ une vivante offrande à la louange de ta gloire. »

La communion au Christ présent sacramentellement dans la célébration de l'Eucharistie prolonge la communion au Verbe qui habite parmi nous dans la Parole. Dans la tradition de l'Église, on a souvent rapproché deux tables : la table de la Parole et la table du pain et de la coupe. L'Église insiste depuis toujours pour que nous y discernions, à l'une comme à l'autre, l'unique Verbe qui se fait chair en habitant parmi nous, chair dans la Parole proclamée et entendue, chair dans le pain et la coupe devenus corps et sang du Seigneur, pain rompu et coupe partagée.

Pour une juste attitude devant l'Eucharistie

La communion en dehors de la célébration eucharistique est une pratique reconnue, soumise à certaines règles. Une longue tradition de l'Église l'appuie. Dès les débuts du christianisme, nos prédécesseurs ont gardé une Sainte Réserve pour les malades et les mourants. Ceux-ci traversent leur épreuve avec plus de courage et de sérénité en communiant au Christ mort et ressuscité et en reconnaissant le soutien de la communauté célébrante dans le partage eucharistique. Certains documents anciens rapportent aussi que l'on portait le pain eucharistique même aux absents qui ne sont pas retenus par la maladie. C'était le cas lors du temps des persécutions où il n'était pas toujours possible de se rassembler autour d'un prêtre. Aujourd'hui, lorsque le sens de la communion en dehors de la messe est bien expliqué, l'expérience révèle que le fait de communier lors d'une ADACE ne diminue pas chez les baptisés leur attente de célébrer une prochaine Eucharistie. Nous sommes autorisés par la tradition et une juste théologie du sacrement à poursuivre cette coutume.

Pour une meilleure compréhension du mystère eucharistique, voici quelques suggestions :

- Que les fidèles qui participent régulièrement à des ADACE puissent vivre les différents modèles de célébration, et pas seulement la célébration de la Parole avec communion eucharistique. Qu'ils aient la possibilité de connaître diverses formes de rencontre de prière et de partage de la Parole, car on peut approfondir le sens de l'Eucharistie même lorsqu'on fait l'expérience de son absence, lorsqu'on « jeûne » de l'Eucharistie.
- Que les ADACE soient l'occasion de développer davantage la liturgie de la Parole de Dieu pour en manifester le plus possible toute la richesse. Si le Christ est

sacramentellement présent sous les espèces du pain et du vin consacrés, il n'en est pas moins réellement présent dans sa Parole et dans l'assemblée célébrante.⁸

- Que les ADACE soient bien préparées et mises en œuvre afin que les participants et les participantes ne risquent pas de confondre ces assemblées avec le sacrement de l'Eucharistie.
- Dans les célébrations de la Parole qui ont lieu en semaine, de même qu'aux funérailles et aux mariages présidés par un diacre ou dirigés par un ministre extraordinaire, qu'on ne distribue pas le pain eucharistique pour distinguer ces liturgies de celle vécue lors du rassemblement dominical. Que l'aménagement de ces célébrations permette de revaloriser la Parole de Dieu.
- Dans les célébrations qui comprennent un service de communion, que l'on mentionne que le pain eucharistique distribué provient d'une Eucharistie antérieure et significative pour les membres de l'assemblée. La communion peut alors être vécue en lien étroit avec cette Eucharistie. Et surtout on ne donne pas l'impression qu'on a consacré du pain en grande quantité pour divers services de communion.
- Que l'on prenne l'habitude de distribuer du pain consacré dans la célébration elle-même. Cette pratique contribue grandement à une meilleure compréhension de l'Eucharistie.
- Que les ADACE soient des rassemblements ouverts à la communion avec les autres, en particulier les communautés chrétiennes limitrophes. De par sa nature, toute célébration dominicale est communion de communions et ouverture à toute l'Église.
- Qu'une réflexion soit faite sur le rôle et le sens théologique du ministère ordonné, surtout là où le prêtre et l'évêque ne peuvent pas être régulièrement présents. Qu'on réfléchisse en particulier sur leur rôle de ministres de la communion et de l'Alliance. Que l'on prie l'Esprit Saint afin qu'il suscite des nouvelles vocations au ministère presbytéral.

⁸ VATICAN II, *Constitution sur la liturgie*, § 7.

- « L'Église fait l'Eucharistie et l'Eucharistie fait l'Église. »⁹ Puisque l'Eucharistie est la source et le sommet de la communauté chrétienne, qu'on réfléchisse à l'enjeu, pour une communauté chrétienne, de ne célébrer que rarement l'Eucharistie.

Après une année consacrée à l'Eucharistie, à la suite du synode des évêques tenu à Rome en octobre 2005, nous préparons le congrès eucharistique international, Québec 2008. Comment ne pas souhaiter que soit réévaluée notre pastorale de l'Eucharistie et de l'ADACE? Dans le cadre de leur formation permanente, les pasteurs, les conseils paroissiaux de pastorale et les comités de liturgie pourraient s'enrichir grâce à une réflexion théologique sérieuse. Du même souffle, ils pourraient faire bénéficier l'ensemble des catholiques d'une solide catéchèse sur l'Eucharistie, le sacrement au cœur de leur vie.

Le Comité de théologie

Assemblée des évêques catholiques du Québec

Mgr Louis Dicaire, président

Mgr Pierre-André Fournier

Mgr Dorylas Moreau

Mme Christiane Cloutier-Dupuis

M. Marc Dumas

P. Denis Gagnon, o.p.

M. Germain Tremblay, secrétaire

⁹ Henri de LUBAC, *Méditations sur l'Église*, Paris, Aubier, 1953, p. 139. (Théologie).

Pour poursuivre la réflexion

- BÉGUERIE, Philippe. *Pour vivre l'Eucharistie*, Paris, Cerf, 1993, p. 246-266.
- BROUARD, Maurice (dir.). *Eucharistia. Encyclopédie de l'Eucharistie*, Paris, Cerf, 2002, p. 529-552.
- CHAUVET, Louis-Marie. « La diversité des pratiques eucharistiques : quelques repères théologiques », dans la revue *La Maison-Dieu*, n° 242, 2005/2, p. 145-161.
- ONFRAY, Jean-Marie. « L'Eucharistie dans les communautés chrétiennes aujourd'hui », dans la revue *La Maison-Dieu*, n° 242, 2005/2, p. 83-96.

Dossiers

- « Les liturgies de la Parole et les ADACE. Célébrer autrement », dans la revue *Liturgie, foi et culture*, volume 39, n° 181, printemps 2005.
- « L'Année de l'Eucharistie », dans la revue *Prêtre et Pasteur*, volume 108, n° 8, septembre 2005.

Assemblée des évêques catholiques du Québec
1225, boul. St-Joseph Est, Montréal (Québec) H2J 1L7
Téléphone : (514) 274-4323 - Télécopieur : (514) 274-4383
aecq@eveques.qc.ca
<http://www.eveques.qc.ca>

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec
4^e trimestre 2006
ISBN-10-89279-095-6
ISBN-13-978-2-89279-095-6